



Devenir partenaire d'Initiative Anjou

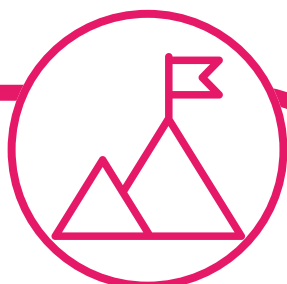
*Réseau d'accompagnement et de financement
pour la création, la reprise et le développement des
entreprises en Maine-et-Loire*

Grâce à ses partenaires, le réseau INITIATIVE ANJOU rend possible la création, la reprise et le développement plus de **300 entreprises par an**.

INITIATIVE ANJOU c'est un réseau d'entrepreneurs fort de plus de 1 000 membres.

Initiative Anjou, c'est quoi ?

Impact économique



Des financements locaux :

Plus de 5 M€ de prêts à 0% accordés par Initiative Anjou et 40 M€ de financements bancaires investis dans l'économie du Maine-et-Loire, chaque année.

Facteur de réussite :

- 93% des entreprises sont pérennes à 3 ans.
- 85% de taux de survie des entreprises sur les 10 dernières années.

Impact social



Création d'emplois stables et faiblement délocalisables :

1 000 emplois créés ou maintenus chaque année.

Offre globale pour tous :

35% de femmes, 20% des entrepreneurs de moins de 30 ans.

Impact territorial



Aménagement du territoire :

Création ou reprise d'entreprises dans plus de 180 communes du Maine-et-Loire tous les ans, soit 50% du territoire.

Impact écologique



Des entrepreneurs engagés :

71% des entrepreneurs Initiative prennent en compte l'impact écologique au moment de lancer leur projet.

Grâce à Initiative Anjou, les entrepreneurs de Maine-et-Loire peuvent bénéficier :

- d'un **accompagnement financier** à travers un prêt d'honneur à 0% permettant de renforcer les fonds propres de l'entreprises et faciliter l'obtention d'un prêt bancaire
- d'un **accompagnement humain** à travers le parrainage et des ateliers thématiques.

Faites équipe avec nous

Votre organisation est sensible aux valeurs et actions portées par Initiative Anjou ? Vous souhaitez participer au développement économique du territoire mais aussi rencontrer les entrepreneurs du territoire et développer votre réseau ?

Vous avez été soutenu par Initiative Anjou et avec envie, à votre tour, de soutenir les nouveaux entrepreneurs ?



Nous tirons notre capacité d'action et de soutien financier de nos partenaires privés et publics. C'est cette solidarité qui nous permet de contribuer à la création d'entreprises et d'emplois sur l'ensemble du Maine-et-Loire.

Comment participer ?

Par un soutien financier : votre structure peut abonder les fonds de prêts et contribuer aux budgets d'accompagnement et de fonctionnement de l'Association.

Par une participation en tant qu'expert : membre de comité d'agrément, marraine ou parrain...

Initiative Anjou dispose d'un agrément fiscal :

- Pour les entreprises : une déduction d'impôts de 60 % des sommes versées dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires
- Pour les particuliers : une réduction d'impôts de 66 % sur les dons, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Alors n'hésitez plus et rejoignez-nous !

Un réseau ancré dans les territoires :

10 lieux d'accueil en Maine-et-Loire

15 interlocuteurs locaux

Des équipes engagées :

200 membres de Comité d'Agrément

100 Comités d'Agrément par an

La raison d'être du Réseau Initiative

Accompagner l'audace des entrepreneurs pour construire une société solidaire et durable.

La promesse du Réseau Initiative

- 1 Accueil professionnel et gratuit**
Gratuitement, le Réseau Initiative permet au porteur de projet de challenger son projet et consolider ses chances de réussite.
- 2 Accompagnement à la finalisation du business plan**
Nos professionnels de la création d'entreprise et experts bénévoles sont aux côtés du porteur de projet pour consolider son plan de financement et renforcer ses chances de réussite.
- 3 Prêt d'honneur à taux 0**
Diminuer les risques est notre priorité. Nos comités d'agrément, composés d'experts locaux, rencontrent les entrepreneurs afin d'évaluer l'adéquation entre leur projet et les besoins du territoire. À l'issue de cette analyse, un prêt d'honneur Initiative peut être accordé – sans garantie d'acceptation systématique. Ce prêt d'honneur permet ensuite, en moyenne, de faciliter l'obtention d'un prêt bancaire d'un montant jusqu'à huit fois supérieur.
- 4 Accompagnement et suivi**
Mettre à disposition de chaque nouvel entrepreneur les compétences des experts bénévoles du réseau.
- 5 Parrainage et networking**
Initiative Anjou favorise la mise en place d'un parrainage, les mises en relation entre entrepreneurs ainsi que l'organisation d'événements et de temps d'échanges, comme les matinales. Notre connaissance du terrain et des secteurs clés est mise au service des entrepreneurs accompagnés.